

AFFAIRE N° 20

AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU RUISSEAU BLANC
ENTRE LE CHEMIN COMMINS ET LE CHEMIN DE LA BOUCLE
A LA MONTAGNE

Jules RAUX donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de réaliser l'aménagement de la Route du Ruisseau Blanc entre le Chemin Commins et le Chemin de la Boucle sur une longueur de 350 m environ.

La voie, dont l'emprise sera portée de 5 à 11 m, comportera une chaussée de 7 m, deux trottoirs, ainsi qu'un réseau d'eaux pluviales.

Les travaux sont estimés à 5 300 000 F.

Les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 901 - article 23 du Budget communal.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :

- * à passer un marché, après appel de candidatures, avec DELTA INGENIERIE, pour un montant de 367 755,72 F, pour assurer la maîtrise d'oeuvre ;
- * à lancer l'appel d'offres correspondant ;
- * à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ; à prendre toutes mesures pour engager, si nécessaire, les travaux au-delà de la masse initiale, jusqu'à concurrence des crédits inscrits au Budget pour cette opération ; et, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.



AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, FINANCES, et TRANSPORT ET CIRCULATION émettent un avis favorable.

Russel HOAREAU quitte la salle à 11 H 09.

M. FOURNEL D. : Il s'agit de l'aménagement du Chemin du Ruisseau Blanc, depuis son carrefour avec le Chemin Neuf jusqu'à son jonction avec le Chemin de la Boucle. Sur la quasi-totalité de ce tronçon, le Chemin du Ruisseau Blanc est bordé en amont par le terrain communal ex-MOTAIS DE NAR-BONNE.

A priori, cet aménagement n'implique pas d'empiètement sur les riverains. Au débouché du Chemin Neuf, un immeuble pose, cependant, quelques petits problèmes. Mais, nous pourrions les résoudre.

Il est question ici de porter l'emprise du Chemin du Ruisseau Blanc à douze mètres. La voie comportera une chaussée de sept mètres et un réseau d'assainissement pluvial débouchant sur la Ravine Ruisseau Blanc.

M. BOX D. : Vous serait-il possible de nous situer ce Chemin sur un plan ?

M. FOURNEL D. : Nous avons effectivement un plan. Mais, nous ne pouvons pas vous le projeter sur l'écran. Nous allons l'afficher.

M. BOX D. : Le Chemin de la Boucle, c'est celui dont vous avez modifié le tracé, il y a quelque temps, n'est-ce-pas ?

M. FOURNEL D. : Non. Il s'agissait du Chemin des Gréwilléas. Le Chemin de la Boucle, lui, part de la droite à partir de la station-service Caltex, et remonte vers la gauche. En fait, c'est la grande ligne droite partant du C.D. vers le carrefour Chemin du Ruisseau Blanc/Chemin Neuf.

M. GERARD M. : Ce projet me semble tout à fait intéressant. Mais, je souhaiterais que vous affichiez le plan.

LE MAIRE : Entendu. Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.
